

FORMATIONS SPECIFIQUES

CRECHES, FOYERS DE JOUR ET MAISONS RELAIS



CRÈCHES, FOYERS DE JOUR ET MAISONS RELAIS

La House of Training a mis en place une offre de formation spécialement développée à l'intention du personnel des crèches, foyers de jour et maisons relais.

Ces formations s'adressent à différents publics et acteurs au sein des institutions visées. Vous trouverez ci-dessous une description succincte des différents modules, plus d'informations (de même que l'inscription en ligne en cas d'intérêt) sont disponibles sur notre site www.houseoftraining.lu (indiquer le mot-clé « crèche » sur la page d'accueil).

EG062CJ

GÉRER UNE CRÈCHE, UN FOYER DE JOUR OU UNE MAISON RELAIS

Programme

- Responsabilités pédagogiques de la/du chargé(e) de direction
- · Créer, composer une équipe et l'animer
- La fonction RH: recrutement, rôles et fonction, délégation, supervision de la qualité du travail, motivation
- Pyramide de Maslow, niveaux logiques de Bateson, éléments de CNV (communication non violente)
- · Importance de la communication interne
- Lean management transposé à la crèche, subsidiarité, management participatif
- S'inspirer de Montessori pour diriger sa crèche
- Responsabilité sociale et environnementale des structures d'accueil de jeunes enfants

14 h - 💢

EG065CJ

GÉRER UNE CRÈCHE, UN FOYER DE JOUR OU UNE MAISON RELAIS -APPROFONDISSEMENT

Programme

- L'organisation en crèche en lien avec les lignes directrices et le projet pédagogique de la crèche
- La responsabilité pédagogique du/de la chargé(e) de direction
- La résolution de problèmes en « lean management »
- La communication interne et le dialogue avec les parents
- · La conduite de réunions

14 h - ∷

H0011CJ

HYGIÈNE ALIMENTAIRE POUR LE PERSONNEL DE CUISINE DES CRÈCHES ET/ OU FOYERS DE JOUR

Programme

- Exigences légales en matière d'hygiène alimentaire
- · Dangers potentiels pour le consommateur
- · Principes de base de la microbiologie
- · Hygiène personnelle
- Bonnes pratiques d'hygiène en cuisine (réception, stockage, préparation...)
- Traçabilité
- Lutte contre les nuisibles
- · Nettoyage et désinfection
- · Gestion des déchets

7 h - 💢

H0012CJ

HYGIÈNE ALIMENTAIRE POUR LE PERSONNEL DES CRÈCHES ET/OU FOYERS DE JOUR

Programme

- Exigences légales en matière d'hygiène alimentaire
- Dangers potentiels pour le consommateur
- · Principes de base de la microbiologie
- Hygiène personnelle
- Bonnes pratiques d'hygiène (réception, service, petites préparations...)
- Lutte contre les nuisibles
- · Nettoyage et désinfection
- · Gestion des déchets

3 h -∶∺

HO006CJ

NETTOYAGE, RINÇAGE ET DÉSINFECTION DANS LES SERVICES D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL DES ENFANTS DONT LES CRÈCHES ET LES FOYERS SCOLAIRES

Programme

- · Les microorganismes
- · Les principes d'hygiène
- · Les protections individuelles
- · Les salissures
- Les matériaux présents dans une crèche, un foyer scolaire ou autre structure d'éducation et d'acceuil des enfants
- 4 h : 🌣

- Les produits et méthodes de nettoyage et de désinfection
- · Le rinçage et le sèchage
- L'entreposage saisonnier
- · Conclusions générales

ST007CJ

FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL DES CRÈCHES OU FOYERS DE JOUR - PRÉVENTION DE PANIQUE EN CAS D'ALARME

Le programme de la formation répond aux attentes de la prescription ITM 1514.3 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants non-scolarisés et structures d'accueil de nuit pour enfants en bas âge » et de la prescription ITM 1524.2 « Structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés et enfants précoces »

Programme

- La manutention manuelle et mécanique de charges
- Les moyens et mesures de sécurité mis en œuvre, notamment en matière de prévention des incendies et de la panique
- La signalisation de sécurité et le contrôle du dégagement permanent des issues
- La prévention générale des accidents et les moyens et mesures inhérents à la sécurité du travail, de même que les moyens de protection individuelle ou collective
- L'hygiène et l'emploi des substances et produits dangereux
- Les moyens et mesures à mettre en œuvre afin de maintenir la sécurité, constater et remédier aux situations et comportements dangereux
- Le concours à d'éventuelles opérations d'évacuation, de secours et d'intervention simples

Notre offre comprend par ailleurs les formations prévues par la loi pour le travailleur désigné en matière de sécurité et santé au travail, à choisir en fonction de la taille de l'entreprise :

groupe A : entreprises avec un effectif de 1 à 15 employés ; groupe B : entreprises avec un effectif de 16 à 49 employés :

ST001CJ

TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL -GROUPE A

12 h - : 🌣

ST001CJ

SICHERHEITSBEAUFTRAGTER (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ) FÜR SICHERHEIT UND GESUNDHEIT AM ARBEITSPLATZ -GRUPPE A

12 St. - : 🌣:

ST003CJ

TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL -GROUPE B

44 h - : 🌣

ST004CJ

SICHERHEITSBEAUFTRAGTER (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ) FÜR SICHERHEIT UND GESUNDHEIT AM ARBEITSPLATZ -GRUPPE B

44 St.. - :0:



Plus d'informations

Des informations supplémentaires sur le contenu et les objectifs de la formation, le public cible, les horaires exacts etc. sont disponibles sur notre site www.houseoftraining.lu

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via notre site. Elles doivent nous parvenir au plus tard 7 jours ouvrables avant le début du cours.

Frais d'inscription

Les prix indiqués dans ce dépliant représentent les prix de base. A ce prix peuvent s'ajouter, selon les options choisies lors de l'inscription en ligne, les frais d'examen etc. Tous les prix s'entendent hors TVA (3%).

ىما ا

Sauf indication contraire dans la confirmation de l'inscription, toutes nos formations ont lieu au

Centre de Formation de la Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg

Contact

House of Training - Customer Service customer@houseoftraining.lu BP 490 L- 2014 Luxembourg Tel.: +352 46 50 16 – 1 www.houseoftraining.lu

Les conditions générales telles qu'énoncées sur notre site Internet www.houseoftraining.lu sont d'application.

Officiellement créée en 2015, la House of Training réunit sous un même toit les instituts de formation de la Chambre de Commerce et de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), renommés pour leur expertise et leur vaste offre en matière de formation professionnelle continue au Luxembourg.